Conditions Particuliˆ¤res â crˆ'dits d’humanisation

Conditions Particuliˆ¤res â crˆ'dits d’humanisation

Article 1 â Objet
Les prˆ'sentes Conditions Particuliˆ¤res (ci-aprˆ¤s ´« CP ´») complˆ¤tent les CGV pour le produit ´« Crˆ'dit d’humanisation HUMASOUNDS ´» ˆ 0,99 â‹ TTC. Elles prˆ'valent sur les CGV en cas de contradiction.

Article 2 â Nature du service
HUMASOUNDS fournit un traitement numˆ'rique personnalisˆ' du fichier audio du Client. Le rˆ'sultat dˆ'pend exclusivement du fichier source. Il s’agit d’un bien/service confectionnˆ' selon les spˆ'cifications du Client et nettement personnalisˆ' au sens de l’article L. 221-28 1´° du Code de la consommation, et d’un contenu numˆ'rique sans support matˆ'riel au sens du 13´° du mˆ“me article. L’ˆ diteur ne garantit pas qu’un fichier ˆ'chappera ˆ tout dˆ'tecteur d’IA : les filtres des plateformes ˆ'voluent.

Article 3 â Unitˆ' de consommation
Un (1) crˆ'dit = une (1) humanisation menˆ'e ˆ son terme (gˆ'nˆ'ration du fichier de sortie). Si le traitement ˆ'choue pour une cause technique imputable au service, le crˆ'dit n’est pas consommˆ'. Le lancement d’une humanisation sur un fichier de dˆ'monstration fourni par HUMASOUNDS peut ˆ“tre offert et ne consomme pas de crˆ'dit.

Article 4 â Rˆ'tractation et crˆ'dits utilisˆ's
Avant toute consommation, le Client peut se rˆ'tracter et obtenir le remboursement des crˆ'dits non utilisˆ's. Dˆ¤s qu’un crˆ'dit est consommˆ', le service correspondant a ˆ'tˆ' fourni de maniˆ¤re personnalisˆ'e : le Client ne peut plus se rˆ'tracter ni obtenir le remboursement de ce crˆ'dit, sous rˆ'serve des consentements exprimˆ's ˆ la commande (exˆ'cution immˆ'diate et renonciation expresse) et des garanties lˆ'gales. Cette rˆ¤gle ne fait pas obstacle ˆ un remboursement si le fichier n’a pas pu ˆ“tre dˆ'livrˆ'.

Article 5 â Non-transfert
Les crˆ'dits sont nominatifs, non ˆ'changeables contre une somme d’argent hors rˆ'tractation des crˆ'dits non consommˆ's, non cessibles, et n’ont pas de date d’expiration infˆ'rieure ˆ 12 mois ˆ compter de l’achat (sauf obligation lˆ'gale plus favorable).

Article 6 â Limites techniques
Formats : MP3 et WAV. Taille maximale et durˆ'e maximale indiquˆ'es dans l’application (notamment 50 Mo et 8 minutes). L’ˆ diteur peut faire ˆ'voluer ces plafonds. Un fichier illisible, corrompu ou hors format n’ouvre pas droit ˆ un crˆ'dit supplˆ'mentaire.

Article 7 â Preuve de consommation
La consommation est constatˆ'e par les journaux techniques du Client (stockage local)

et, le cas ˆ'chˆ'ant, les journaux serveur d’export. En cas de contestation de paiement auprˆ¤s de Stripe ou d’une boutique d’applications, l’ˆ diteur pourra indiquer si le crˆ'dit a ˆ'tˆ' consommˆ'.